

CLIMAT, ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT



Le monde est confronté à une crise climatique qui s'aggrave, 2024 marquant l'année la plus chaude jamais enregistrée et les événements météorologiques extrêmes devenant plus fréquents et plus graves. La biodiversité est en chute libre, avec un million d'espèces menacées d'extinction en raison de la destruction de leur habitat, de la pollution et des changements climatiques. Malgré un consensus scientifique clair, l'expansion des combustibles fossiles se poursuit, les gouvernements approuvant de nouveaux projets qui sapent les objectifs climatiques mondiaux. Dans le même temps, la désinformation sur le climat, souvent liée aux intérêts des combustibles fossiles, alimente de faux récits qui minimisent les risques et retardent l'action. Pendant ce temps, les militant-e-s pour la justice climatique et l'environnement sont confronté-e-s à une violence croissante et à un espace de plaidoyer de plus en plus restreint, ce qui affaiblit encore la lutte pour un avenir durable. Le G7 doit réagir avec un leadership audacieux, en assurant un financement climatique adéquat pour les pays du Sud, en luttant contre la désinformation et en défendant la science, la justice et la responsabilité dans la transition vers un monde équitable.

Abandonner progressivement les combustibles fossiles et accélérer la transition juste vers les énergies renouvelables

Pour parvenir à un secteur énergétique entièrement basé sur les énergies renouvelables d'ici 2035, les pays du G7 devront prendre des mesures audacieuses et contraignantes pour éliminer progressivement le charbon, le pétrole et le gaz, conformément aux objectifs de la feuille de route « zéro émission nette » de l'Agence internationale de l'énergie et du bilan mondial de la 28e Conférence des Parties (COP), qui consistent à tripler la capacité mondiale en énergies renouvelables et à doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici 2030. Cela nécessite la mise en œuvre de politiques nationales et internationales

contraignantes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre conformément à l'objectif de 1,5 °C et veiller à ce que ces engagements soient pleinement pris en compte dans leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) pour 2035.

- Établir un cadre de transition juste juridiquement contraignant au sein des pays du G7 afin de garantir la reconversion des travailleurs, la diversification économique et des protections sociales solides qui s'attaquent également aux obstacles à un travail digne pour les femmes.
- Réorienter les subventions aux combustibles fossiles vers des investissements dans les énergies renouvelables, les programmes de protection sociale et l'innovation en matière de technologies propres, accélérant ainsi le passage à un système énergétique décentralisé, durable et appartenant à la communauté.

Mobiliser des financements pour le climat et la biodiversité en donnant la priorité aux subventions nouvelles, supplémentaires et prévisibles

Les pays du G7 ont l'occasion de faire preuve de leadership en définissant un nouvel objectif de financement de la lutte contre les changements climatiques après 2025 lors de la COP30, en veillant à ce que les engagements financiers soient à la hauteur de l'ampleur de la crise climatique mondiale. Sans un financement ambitieux, prévisible et simplifié, les personnes les plus vulnérables aux effets des changements climatiques continueront de subir le plus durement les conséquences du climat sans avoir accès aux ressources nécessaires pour s'adapter et se relever.

- Éliminer la part du G7 des 500 milliards de dollars US par an d'incitations néfastes qui favorisent la destruction de l'environnement, et augmenter à la place le soutien financier à la conservation et à la restauration des écosystèmes.

- D'ici 2030, mobiliser 200 milliards de dollars US par an pour mettre en œuvre le Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité, en évitant les fausses solutions telles que la compensation, et en assurant la cohérence par une approche pansociétale et la gouvernance de la COP, conformément à l'article 21 de la Convention sur la diversité biologique.
- Articuler l'engagement et la proposition du G7 d'élaborer une voie ambitieuse pour mobiliser au moins 1 300 milliards de dollars US par an, comme le prévoit l'Accord de Paris, afin de promouvoir des financements de haute qualité n'induisant pas de dette, en veillant à ce que les communautés de première ligne des pays du Sud reçoivent le soutien dont elles ont un besoin urgent par le biais de **l'adaptation aux changements climatiques**, d'une transition juste et du **Fonds d'indemnisation pour les pertes et préjudices**.

« Il est temps que les dirigeants-e-s du G7 fassent preuve d'un réel engagement en favorisant une transition énergétique juste, en protégeant l'environnement et en répondant à la crise climatique avec équité et urgence. Si le monde est une responsabilité partagée, le coût de sa sauvegarde doit être supporté par ceux/celles qui sont les plus responsables de ses dommages.

DARRON SELLER-PERITZ

Coordinateur du groupe de travail sur le climat, l'énergie et l'environnement / Analyste politique et chargé de programme, Coopération Canada

Renforcer la responsabilité et protéger les droits de la personne

Le G7 a un rôle clé à jouer dans le développement de mécanismes juridiques visant à garantir que les principaux-pollueur-euse-s soient tenu-e-s responsables des dommages liés au climat et de la dégradation de l'environnement, en les obligeant à payer leur juste part. L'action en faveur du climat et

de l'environnement doit être fondée sur la justice, en reconnaissant que les peuples autochtones sont depuis longtemps les gardiens d'écosystèmes vitaux. Une gouvernance inclusive, tournée vers l'avenir et équitable est essentielle pour assurer une transition juste. Ne pas le faire ne fera qu'aggraver les inégalités existantes.

- Adhérer à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, y compris la pleine application du consentement libre, préalable et éclairé. Aligner les politiques en matière de climat et de biodiversité sur les cadres des droits de la personne, en veillant à ce que les efforts de conservation n'entraînent pas d'accaparement des terres ou de violations de la souveraineté autochtone.
- Veiller à ce que les populations les plus vulnérables aux changements climatiques, en particulier les femmes et les personnes de genre divers, les femmes autochtones et les femmes vivant avec un handicap, aient véritablement leur mot à dire dans les processus décisionnels, où les initiatives locales reçoivent des ressources adéquates. Les défenseur-euse-s des droits de la personne doivent pouvoir agir dans des environnements sûrs et favorables, exempts de peur et de répression.
- Mettre en place des protections juridiques, des mécanismes de soutien financier et des voies de migration sûres pour aider les populations déplacées, en veillant à ce que la migration soit gérée dans le respect de la dignité, de l'équité et de la durabilité à long terme. À mesure que les effets des changements climatiques s'intensifient, le « droit de rester » et le « droit de circuler » des personnes doivent être respectés en soutenant l'adaptation et en remédiant aux pertes et aux dommages.

Favoriser un changement systémique pour un avenir durable en intégrant les principes de justice climatique et environnementale dans toutes les politiques

Renforcer la gouvernance mondiale en veillant à ce que les personnes les plus touchées aient leur mot à dire dans la prise de décision est essentiel pour lutter contre la surconsommation, la dégradation de l'environnement

et les violations des droits de la personne liées au climat. L'action en faveur du climat et de la biodiversité doit s'attaquer aux causes profondes et donner la priorité aux personnes touchées de manière disproportionnée, en particulier les femmes et les filles, en garantissant leur accès aux ressources et leur capacité d'adaptation et de rétablissement.

- Adopter la [One Water Vision](#) pour assurer une gestion durable de l'eau, en créant la Coalition de l'eau du G7, conformément à la [Déclaration de la COP29 sur l'eau pour l'action climatique](#).
- Reconnaître le lien entre le climat, la paix et la sécurité, et l'égalité des genres, et intégrer la résilience climatique dans la consolidation de la paix en investissant dans les énergies propres dans les régions touchées par des conflits et en encourageant la coopération régionale en matière de gestion des ressources, conformément aux [principes communs pour un financement efficace de la lutte contre les changements climatiques et une action pour le secours, le relèvement et la paix](#).
- Intégrer le logement et les impacts sanitaires des changements climatiques dans les CDN, comme en témoigne la [Déclaration sur le climat et la santé de la COP28](#).

« Bien qu'ils portent la plus grande responsabilité historique de la crise climatique, les pays du G7 n'ont pas réussi à conduire le monde vers un avenir durable. Au lieu de défendre la transition vers les énergies renouvelables, ils ont ancré un modèle de développement extractif qui alimente le chaos climatique, aggrave la dette et accélère la perte de biodiversité. Nous sommes à la croisée des chemins : le G7 doit changer de cap, assumer sa juste part d'action climatique et soutenir les pays en développement en leur apportant les financements et les technologies nécessaires pour construire des sociétés vertes, justes et résilientes. Le temps des promesses creuses est révolu : le monde a besoin d'un véritable leadership dès maintenant.

HARJEET SINGH

Coordinateur du groupe de travail sur le climat,
l'énergie et l'environnement / Directeur fondateur
de la Satat Sampada Climate Foundation